

Sujet : [INTERNET] Captages de Pradelles Cabardes Coût HT du projet

De : Xavier <dorna.xavier@gmail.com>

Date : 25/09/2023 11:15

Pour : pref-captage-pradellescabardes@aude.gouv.fr

Voici un tableau récapitulatif des coûts présentés sur le DUP. Pour la partie "aménagement des captages et réalisation des PPI", **apparaissent des erreurs de calcul représentant jusqu'à 20% du sous-total considéré et 14% du total**. Un adage de financier disant "le projet c'est la charge et l'aléa c'est la marge", il est regrettable de constater que l'aléa débute d'ores et déjà à ce stade du projet et qu'il montre le peu de sérieux de la présentation.

Exploiter tout le DUP demande du temps et il est difficile d'absorber le travail de plusieurs mois avec un tel délai d'enquête, chacun de nous n'ayant pas que ça à faire. Selon ce court délai, nous sommes tous enclins à exprimer quelques sottises, moi le premier. Aussi, au regard des erreurs présentés sur les coûts, il est certainement judicieux de proposer un délai supplémentaire d'enquête afin de vérifier à notre niveau l'ensemble du DUP ainsi que sa cohérence avec les textes réglementaires.

Il serait également judicieux de présenter au plus tôt les répercussions financières à terme d'un tel projet sur la communes et sur les usagers ; évolution de la facturation suite au coût du projet, évolution de la facturation suite à la reprise de l'exploitation des captages par SOEMN.

Je souligne que je suis favorable à l'acquisition des terrains sur lesquels sont localisées ces 5 sources par la commune de Pradelles Cabardes, y compris les parcelles A-1054 et A-1055 propriétés de SOEMN.

Très cordialement,

Xavier Dorna

— Pièces jointes : —

Couts Projet Captages Pradelles.pdf

46,1 Ko